

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 133

18 janvier 2013

### SOMMAIRE

BCW Trading .....	6365	Luxpeak S.à r.l. ....	6379
BI-Invest Industries S.à r.l. ....	6343	Office Partner SA .....	6380
Blue Stone Investments S.A. ....	6381	OMP International S.A. ....	6380
Capale S.A. ....	6381	Outlet Mall Sub Group Holding No. 1 S.à r.l. ....	6380
Capale S.A. ....	6382	PACIFIC Transport INTERNATIONAL S.A. ....	6379
Capale S.A. ....	6381	PC & Phone Service S.A. ....	6380
CEODEUX S.A. ....	6381	P.D. & C. S.A. ....	6380
Chariot-Lux Manutention, S.à r.l., en abrégé C.L.M. S.à r.l. ....	6382	Presidential Holdings Ferdinand II .....	6380
Chronolux Sàrl .....	6381	Sainclair Invest S.A. ....	6342
Coaching International S.A. ....	6383	Samag .....	6343
Colmet S.à r.l. ....	6383	Savini Frères S.à r.l. ....	6343
Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.) S.A. ....	6382	Sixtine Capital .....	6343
Construction Royale S.A. ....	6383	Sky Broadband S.A. ....	6343
Consulta Luxembourg S.A. ....	6382	Stainfree S.A. ....	6342
ContourGlobal Africa Holdings S.à r.l. ...	6339	Sutter International Group S.A. ....	6342
ContourGlobal Development S.à r.l. ....	6339	SVA Multihedge S.C.A. ....	6361
Crallon .....	6382	TABB Packaging Solutions, S.à r.l. ....	6362
CS Participations S.A. ....	6383	Taurus Capital S.A. ....	6353
Cura Fund S.A. SICAV SIF .....	6338	TBU-9 S.A. ....	6353
DBZ European Real Estate (GP LuxCo) S.à r.l. ....	6384	Titios S.A. ....	6362
DBZ European Real Estate (MainLuxCo) S.à r.l. ....	6384	Travelport Luxembourg Holdco S.à r.l. ..	6342
DBZ European Real Estate (TopLuxCo) S.à r.l. ....	6384	TriCage Acquisition .....	6342
Depolux S.A. ....	6384	Valuedrinks SA .....	6379
Depolux Works S.A. ....	6384	Vencorp Partners .....	6365
Dos Santos Daniel S.à r.l. ....	6383	Vingt-Quatre Investissements S.A. ....	6364
D.R.E.A.S. S.à r.l. ....	6382	Vunderbuilt S.A. ....	6379
GC Extreme S.à r.l. ....	6338	WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l. ..	6362
GE REIM Gateway S.à r.l. ....	6338	WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l. ....	6339
Kernel Holding S.A. ....	6353	XL (Services) S.à r.l. ....	6378

**GE REIM Gateway S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.710,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 164.327.

The sole shareholder of the Company acknowledged the resignation of Mr. Wolfgang Bernadzik-Jacobi as manager of the Company with effect from November 30, 2012.

Consequently as of November 30, 2012, the Company is managed by a board of managers composed of two members, as follows:

- Mr. Thierry Leleu, and
- Mr. Thomas Lafargue.

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement**

L'associé unique de la Société a pris acte de la démission de M. Wolfgang Bernadzik-Jacobi de son mandat de gérant de la Société avec effet au 30 novembre 2012.

En conséquence, à compter du 30 novembre 2012 la Société est gérée par un conseil de gérance composé de deux membres, comme suit:

- Monsieur Thierry Leleu, et
- Monsieur Thomas Lafargue.

Référence de publication: 2012164962/21.

(120217625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**GC Extreme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.969.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012164961/11.

(120217517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Cura Fund S.A. SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 154.022.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Suivant l'article 151 sur la loi de la liquidation des sociétés commerciales du 10 août 1915, l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires tenue le 14 décembre 2012 a prononcé les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide que les livres et documents officiels seront gardés pour une période minimum de 5 ans à l'ancien siège social de la société au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.
- L'assemblée décide d'approuver que Cura Fund S.A. SICAF SIF n'a pas de créances impayées.
- L'assemblée décide de clôturer la liquidation et a admis que la société en liquidation a définitivement cessé d'exister.

Following the article 151 of 10 August 1915 regarding the liquidation of companies, the following resolutions have been resolved at the Extraordinary General Meeting of shareholders held on 14<sup>th</sup> December 2012:

- The general meeting resolved that the corporate books will be kept for a minimum of 5 years at the former registered office of the company at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.
- The general meeting resolved that Cura Fund S.A. SICAF SIF has no debts.
- The general meeting resolved to close the liquidation and acknowledge that the Company in liquidation has definitely ceased to exist.

Référence de publication: 2012164785/22.

(120218202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**ContourGlobal Africa Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 156.688.

—  
*Extrait des Résolutions de l'associé unique du 13 décembre 2012*

L'associé unique de ContourGlobal Africa Holdings S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Lee Muller en tant que gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet au 27 novembre 2012;
- de nommer Mr. Stefan Dijkers, né le 11 juillet 1970 à Terneuzen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40 rue de Washington, 6<sup>ème</sup> étage, 75008 Paris, France en tant que gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet au 28 novembre 2012 et pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012164778/18.

(120218496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

**ContourGlobal Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 155.446.

—  
*Extrait des Résolutions de l'associé unique du 13 décembre 2012*

L'associé unique de ContourGlobal Development S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Lee Muller en tant que gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 27 novembre 2012;
- de nommer Mr. Stefan Dijkers, né le 11 juillet 1970 à Terneuzen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40 rue de Washington, 6<sup>ème</sup> étage, 75008 Paris, France en tant que gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 28 novembre 2012 et pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012164779/18.

(120218537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

**WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.085.000,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 148.456.

—  
In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg with its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B148456 and having a share capital of EUR 30,085,000 (the Company) incorporated under Luxembourg law on 28 September 2009 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - number 2077 of 20 October 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 17 December 2009 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - number 391 of 23 February 2010.

THERE APPEARED:

NFO Holding (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 94436 being the holder of 30,085,000 shares (the Shareholder),

represented by Marine Baillet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy from the Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 30,085,000 (thirty million eighty-five thousand Euro), divided into 30,085,000 (thirty million eighty-five thousand) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

- 1) Waiver of the convening notice;
- 2) Amendment to the dates of the financial year of the Company;
- 3) Amendment to article 14 of the Articles in order to reflect the amendment under item (2) above; and
- 4) Miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

*Second resolution*

The Shareholder resolves to amend the dates of the financial year of the Company, as follows:

- 1) the financial year of the Company shall begin on the 1<sup>st</sup> of December rather than the 1<sup>st</sup> of January, and
- 2) the financial year of the Company shall close on the 30<sup>th</sup> of November of the next year.

The Shareholder resolves that the financial year of the Company that started on the 1<sup>st</sup> of January 2012 shall close on the 30<sup>th</sup> of November 2012 rather than on the 31<sup>st</sup> of December 2012.

*Third resolution*

The Shareholder resolves to amend and hereby amends article 14 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 14. Financial year.** The Company's financial year begins on 1 December and ends on 30 November of the following year."

*Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 1,300.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-sept novembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire (l'Assemblée) des associés de WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148456 et ayant un capital social de 30.085.000 EUR (la Société) constituée sous la loi Luxembourgeoise le 28 septembre 2009 en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C -numéro 2077 du 20 octobre 2009. Les statuts de la Société

(les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois, et pour la dernière fois le 17 décembre 2009 en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 391 du 23 février 2010.

#### A COMPARU:

NFO Holding (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, étant immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94436 et détenant 30.085.000 parts sociales (l'Associé)

ici représentée par Marine Baillet, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration de l'Associé, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de l'Associé et par le notaire instrumentais, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à 30.085.000 EUR (trente millions quatre-vingt cinq mille Euros), divisé en 30.085.000 EUR (trente millions quatre-vingt cinq mille) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de 1 EUR (un euro);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification des dates de l'année sociale de la Société;
3. Modification de l'article 14 des Statuts en vue de refléter la modification sous le point 2. ci-dessus; et
4. Divers.

III. Que l'Associé a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé décide de modifier les dates de l'année sociale de la Société, comme suit:

- 1) l'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> décembre, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier, et
- 2) l'année sociale de la Société se termine le 30 novembre de l'année suivante.

L'Associé décide que l'année sociale de la Société qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2012 se termine le 30 novembre 2012 au lieu du 31 décembre 2012.

#### *Troisième résolution*

L'Associé décide de modifier l'article 14 des Statuts en vue de refléter la seconde résolution ci-dessous, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 14. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1 décembre et se termine le 30 novembre de l'année suivante."

#### *Estimation des coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence de la présente augmentation de capital, sont estimés approximativement à EUR 1.300.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: M. BAILLET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2012. Relation: LAC/2012/57255. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160742/126.

(120211902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Travelport Luxembourg Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 19.850,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 141.572.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Référence de publication: 2012164493/10.

(120217347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**TriCage Acquisition, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 113.860.

---

Les comptes annuels au 31 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
REPLACE les comptes annuels au 31 mai 2011 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,  
le 14 décembre 2012 sous le n°L120215733, non encore publiés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012164494/12.

(120216378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Sutter International Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.518.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012164474/10.

(120216352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Sainclair Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 160.117.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012164415/9.

(120217247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Stainfree S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 151.317.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 12 novembre 2012*

L'associé unique décide de renouveler le mandat de la société Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, B.P. 780, L-2017 Luxembourg, aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme  
Stainfree S.A.

Référence de publication: 2012164407/13.

(120217222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Samag, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.967.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 novembre 2012.

Référence de publication: 2012164419/10.

(120216130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Savini Frères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3670 Kayl, 204, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 26.600.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012164423/10.

(120216590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Sky Broadband S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 118.641.

---

Les comptes annuels au 18 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012164443/9.

(120216323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Sixtine Capital, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 162.785.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012164442/9.

(120216519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**BI-Invest Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.300.

---

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twentieth day of November.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

BI-Invest Compartment Fund SICAV-SIF, S.C.A., a Luxembourg multicompartment investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable-SICAV), organised as a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.312 (the Fund), represented by BI-Invest Compartment S.à r.l., a Luxembourg private limited



liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 144.120, acting in its capacity of managing general partner (associé gérant commandité) of the Fund acting for and on behalf of Compartment C of the Fund,

here represented by Mr. Régis Galiotto, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "BI-Invest Industries S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.



5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

**III. Management - Representation**

**Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

##### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

##### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

##### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises agréés, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises agréés may be re-appointed.

### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

#### *Subscription and Payment*

BI-Invest Compartment Fund, represented as stated above, subscribes one hundred twenty-five thousand shares (125,000) in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs. Virginie Boussard, company manager, born on July 17, 1977 in Strasbourg, France, residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
- Mr. Marco Pierettori, company manager, company manager, born on May 28, 1972 in Civitavecchia, Rome (Italy), residing professionally at 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano (Switzerland);
- Mr. Neil Smith, company manager, born on June 17, 1956 in Darwen, United Kingdom, residing professionally at 1, Duchess Street, London W1W 6AN (United Kingdom); and
- Mr. Eckart Vogler, company manager, born on October 24, 1970 in Bremen, Germany, residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingtième jour du mois de novembre.

Pardevant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **A COMPARU:**

BI-Invest Compartment Fund SICAV-SIF, S.C.A., une société d'investissement à capital variable-SICAV de droit luxembourgeois, organisée en tant que fonds d'investissement spécialisé sous la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.312 (le Fonds), représenté par BI-Invest Compartment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.120, agissant en sa qualité d'associé gérant commandité du Fonds agissant au nom et pour le compte du Compartiment C du Fonds,

ici représenté par M. Régis Galiotto, cleric de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "BI-Invest Industries S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par

souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Le transfert des parts sociales à des tiers pour cause de mort doit être approuvé par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Le Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.



(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.



## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

BI-Invest Compartment Fund, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme Virginie Boussard, gérante, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg, France, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg);

- M. Marco Pierettori, gérant, né le 28 mai 1972 à Civitavecchia, Rome (Italie), résidant professionnellement au 5, via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse;

- M. Neil Smith, gérant, né le 17 juin 1956 à Darwen, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 1, Duchess Street, Londres W1W 6AN (Royaume-Uni); et

- M. Eckart Vogler, gérant, né le 24 octobre 1970 à Brême, Allemagne, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56673. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160866/502.

(120212498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Taurus Capital S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.149.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 20 juillet 2012, il a été décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Martijn Sinninghe Damsté, de Monsieur Laurent Belik et de Monsieur Alexandre Dumont en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et pour une période arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires à tenir en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

*Pour la Société*

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2012164497/17.

(120216187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**TBU-9 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 118.122.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TBU-9 S.A.

Référence de publication: 2012164500/10.

(120217258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Kernel Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.173.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND TWELVE,

ON THE THIRTIETH DAY OF NOVEMBER.

before Maître Cosita Delvaux, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of the company "KERNEL HOLDING S.A.", a société anonyme established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 109.173, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on 15 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1261 of 24 November 2005, and whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Joëlle Baden, notary with residence in Luxembourg, on 7 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 270 of 1<sup>st</sup> February 2012.

The meeting is declared open at 4. p.m. with Maître Max Kremer, Avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, in the chair of chairman,

who appointed as secretary Mrs Ruslana Vovk, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting appoints as scrutineer Mrs Aline Mbapou, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The present extraordinary general meeting has been convened by convening notices, containing the agenda and published in accordance with the rules of the law of 24 May 2011 implementing the Directive 2007/36 EC of the European Parliament and of the Council of 11 July 2007 on the exercise of certain rights of shareholders of listed companies in:

- in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2660 of 30 October 2012;

- in the Tageblatt of 30 October 2012;

- on the website of the Luxembourg stock exchange as of 30 October 2012;
  - on the website of the Group of the Company (www.kernel.ua) as of 30 October 2012;
- as it appears from the copies presented to the meeting.

II. The convening notice has also been posted on the website of the Company and sent by registered mail to the members of the board of directors and the independent auditor on 30 October 2012.

III. The present extraordinary general meeting has the following

#### *Agenda*

1. Acknowledgment of report of the board of directors of the Company with respect to the creation of the authorized capital and granting of a new authorisation to the board of directors of the Company to issue, from time to time, up to three million two hundred seven thousand eight hundred two (3,207,802) new shares without indication of nominal value, hence creation an authorised share capital, excluding the current issued share capital, of an amount of eighty four thousand seven hundred five US Dollars and sixty nine cents (USD 84,705.69) in accordance with the provisions of article 32 of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

Limitation of the authorisation to a period expiring right after the closing of any public offering of the shares of the corporation, and in any case no later than a term of five (5) years from the date of the publication of the present authorisation in the Luxembourg official gazette (*Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*).

Authorisation to the board of directors to issue such new shares without reserving to the existing shareholders any preferential subscription rights;

2. Amendment of Article 5 of the Articles of Association of the Company pursuant to the increase of an authorised capital;

3. Amendment of Article 9 of the Articles of Association of the Company and insertion of a new Article 15 in order to comply with the principles of corporate governance by both Luxembourg and Warsaw Stock Exchanges;

4. Approval of 10 December as a new date of the Annual General Meeting of Shareholders and the amendment of Article 14.2 of the Articles of Association of the Company;

5. Renumbering of the articles and of the titles of the Articles of Association and cross-references following the insertion of a new Article 15 into the Articles of Association of the Company;

6. Miscellaneous.

IV. That the present or represented shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

V. As appears from the attendance list, forty five million seventeen thousand two hundred ninety (45,017,290) shares out of a total of seventy-nine million six hundred eighty-three thousand four hundred and ten (79,683,410) issued shares are present or represented at the present extraordinary general meeting.

VI. That the present meeting, representing more than fifty (50) percent of the share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the meeting begins dealing with the agenda and after deliberation, takes the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting acknowledges the report of the board of directors of the Company with respect to the creation of the authorized capital and resolves to authorise again the board of directors of the Company to issue, from time to time, as specified below, up to three million two hundred seven thousand eight hundred two (3,207,802) new shares without indication of a nominal value, hence creating an authorised share capital, excluded the current issued share capital, of eighty-four thousand seven hundred five US Dollars and sixty-nine cents (USD 84,705.69) in accordance with the provisions of article 32 of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

This authorisation shall be limited to a period to expire right after the closing of any public offering of the shares of the Company, and in any case no later than a term of five (5) years from the date of the publication of the present deed in the Luxembourg official gazette (*Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*).

Upon presentation of the justifying report of the board of directors, pursuant to article 32-3 (5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, the general meeting further resolves that the board of directors is authorised to issue such new shares without reserving to the existing shareholders any preferential subscription rights.

A copy of the above mentioned report of the board of directors of the Company shall remain attached to the present minutes.

This resolution has been adopted by a majority of  
39,277,244 votes in favor, and

5,699,500 votes against, and  
40,546 votes abstained.

*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend Article 5 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The share capital of the Company is set at two million one hundred four thousand one hundred twenty US Dollars and eleven cents (USD 2,104,120.11) divided into seventy-nine million six hundred eighty-three thousand four hundred and ten (79,683,410) shares without indication of a nominal value.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares shall be in a bearer or in a registered form.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The authorised share capital, the current issued share capital excluded, is fixed at eighty-four thousand seven hundred five US Dollars and sixty-nine cents (USD 84,705.69) represented by three million two hundred seven thousand eight hundred two (3,207,802) shares without nominal value.

During a period to expire right after the closing of any public offering of the shares of the Company, and in any case no later than a term of five (5) years from the date of publication of the present deed in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors will be and is hereby authorised to issue shares with or without share premium and to grant options to subscribe for shares within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's preferential right to subscribe for the new Shares to be issued."

This resolution has been adopted by a majority of

42,777,244 votes in favor,

2,199,500 votes against,

40,546 votes abstained.

*Third resolution*

The General Meeting resolves to amend Article 9 of the articles of association of the Company and resolves to introduce a new title VI "Corporate Governance" and a new Article 15.

Article 9, the new Title IV and the new Article 15 shall henceforth read as follows:

" **Art. 9.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. In particular, the board of directors shall:

- prepare once a year and present to the annual general meeting of shareholders an annual report on the corporate situation;
- prepare once a year and present to the annual general meeting of shareholders an annual report on the evaluation of its operation after the examination of its composition, its organization and its effectiveness as a collective body;
- review and opine on matters to be resolved by the general meeting of shareholders;
- review of the supervision of internal controls and the audit function.

The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Prior to release of financial statements of the Company, the board of directors shall convene to review the results, including issues relating to the general policy and strategy of the Company.

Notwithstanding any contrary provision, any material agreement between the Company and its related party must be approved in advance by the board of directors, with at least one independent director voting in favour of such resolution. Typical transactions made in the ordinary course of business on arms-length basis with entities majority owned by the corporation or other parties do not need to be approved by the board of directors.

In the case of a conflict of interest of any director, it being understood that the mere fact that the director serves as an officer or a member of governing bodies of a shareholder or of an affiliated corporation of a shareholder shall not constitute a conflict of interest, he must inform the board of directors of any such existing or potential conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the board of directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board of directors thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting, but will

be counted in the quorum. At the following general meeting of shareholders, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company."

## **"Title VI. - Corporate governance**

### **Art. 15.**

15.1 In accordance with Annex II of the European Commission Recommendation of 15 February 2005 to assess the independence of a director of the Company, independent directors shall fulfill the following criteria:

- are not an executive director (or manager) of the Company or an associated company, and have not been in such a position over the past five years;
- are not employees of the Company or an associated company, and have not been in such a position during the past three years;
- do not receive, and have not received, significant additional remuneration from the Company or an associated company apart from a fee received as an independent director;
- are not and do not represent in any way a strategic shareholder with a 10 % or greater holding;
- do not have, and have not had within the last financial year, a significant business relationship with the Company or an associated company, either directly or as a partner, shareholder, director or senior employee of a body having such a relationship;
- are not, and have not been during the last three years, a partner or employee of the present or former external auditor of the Company or an associated company;
- are not executive directors (or managers) at another company in which an executive director (or manager) of the Company is an independent director, and do not have other significant links with executive directors (or managers) of the Company due to positions held at other companies or bodies;
- have not served on the board of directors or supervisory board as independent (or supervisory) directors for more than 12 years; and
- are not close family members of an executive director or manager.

15.2 The Company shall adopt a set of rules relating to the behavior and notification obligations in relation to transactions in the Company's shares or other financial instruments carried out for own account by a broader range of persons, including directors, persons bearing executive responsibilities and persons with a close link to them, as well as all other persons bound by these obligations. Until such rules are issued all executive directors which serve as a members of the board of directors and independent directors are subject to Luxembourg Stock Exchange and Warsaw Stock Exchange regulations on the insider dealing, as amended from time to time.

15.3 The board of directors can establish a separate Audit Committee. The Audit Committee shall be composed of at least three independent directors with at least one with an audit background.

The powers of the Audit Committee shall include:

- assistance in monitoring the reliability and integrity of the financial information provided by the Company, in particular by reviewing the relevance and consistency of the accounting standards applied by the Company, including the consolidation criteria;
- assistance in formulating a description of the risks specific to the Company, while respective system of risk control to monitor the latter is subsequently implemented by the executive managers of the Company with appropriate identification and disclosure to the board of directors;
- make recommendations regarding the internal auditor's work program, if required, in addition to receiving periodic summaries of its work.

The Audit Committee may invite any other person whose collaboration it deems to be advantageous to assist it in its work and to attend its meetings, and to meet with any individual outside the presence of any executives.

The members of the Audit Committee will elect from among its members a chairman. Following each meeting of the Audit Committee, the chairman is required to report to the board of directors identifying the issues in respect of which he considers that action or improvement is called and make recommendations for the necessary adjustments in its internal regulations if required.

The Audit Committee can be required to evaluate its own effectiveness at the meeting preceding the annual general meeting of shareholders.

The internal and external auditors have a free access to the Audit Committee and the board of directors.

15.4 The board of directors can establish a separate Nomination and Remuneration Committee. Once per year the board of directors shall assess the need to establish a separate Nomination Committee.

The primary function of the Nomination and Remuneration Committee is to assist the board of directors in establishing criteria and remuneration procedures for directors, and in considering any remuneration for directors as well as considering any candidate for appointment or reappointment to the board of directors.

The members of the Nomination and Remuneration Committee will elect from among its members a chairman."

This resolution has been adopted by a majority of  
42,976,744 votes in favor,  
0 votes against,  
2,040,546 votes abstained.

*Fourth resolution*

The General Meeting resolves to amend point 14.2 of Article 14 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **14.2.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notice on the 10<sup>th</sup> of December at 3.00 p.m.."

This resolution has been adopted by a majority of  
44,976,744 votes in favor,  
0 votes against,  
40,546 votes abstained.

*Fifth resolution*

The General Meeting, following proposal by the Board resolves to proceed to a renumbering of the articles and titles within the articles of association of the Company further to the insertion of a new Title IV and a new Article 15 into the articles of association of the Company.

This resolution has been adopted by a majority of  
44,976,744 votes in favor,  
0 votes against,  
40,546 votes abstained.

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed is estimated at about EUR 1,300.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

After reading and interpretation to the appearing persons, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte:**

L'AN DEUX MILLE DOUZE,  
LE TRENTE NOVEMBRE.

par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «KERNEL HOLDING S.A.», une société anonyme existante sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.173, constituée suivant acte notarié reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 15 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 24 novembre 2005, numéro 1261,

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1<sup>er</sup> février 2012, numéro 270.

L'assemblée générale est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Maître Max Kremer, avocat à la cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mme Ruslana Vovk, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Mme Aline Mbapou, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

1) Que l'avis de convocation a été publié conformément aux dispositions de la loi du 24 mai 2011 transposant la Directive 2007/36 EC du Parlement Européen et du Conseil du 11 juillet 2007 sur l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées dans:



- au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2660 du 30 octobre 2012;
  - dans le Tageblatt en date du 30 octobre 2012;
  - sur la page web de la Bourse à Luxembourg en date du 30 octobre 2012;
  - sur la page web du Groupe de la Société (www.kernel.ua) en date du 30 octobre 2012;
- tel que cela apparaît sur les copies présentées lors de l'assemblée.

II) Que l'avis de convocation a également été publié sur le site internet de la Société et envoyé par courrier recommandé à tous les membres du conseil d'administration et au réviseur d'entreprises le 30 octobre 2012.

III) Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1. Prise de connaissance du rapport du conseil d'administration en ce qui concerne la création du capital autorisé et octroi d'une nouvelle autorisation au conseil d'administration de la Société d'émettre quelquefois jusqu'à trois millions deux cent sept mille huit cent deux (3.207.802) nouvelles actions sans désignation de valeur nominale, créant ainsi un capital social autorisé, excluant l'actuel capital social émis, de quatre-vingt-quatre mille sept cent cinq dollars US et soixante-neuf cents (USD 84.705,69) conformément à l'article 32 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Limitation de l'autorisation à une durée expirant immédiatement après la clôture de toute offre publique des actions de la société et en tout cas durant une période maximum de cinq (5) ans à compter de la publication de la présente autorisation dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg.

Autorisation au conseil d'administration d'émettre ces nouvelles actions sans octroyer des droits de souscription préférentiels aux actionnaires actuels.

2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société suite à l'augmentation du capital autorisé;

3. Modification de l'article 9 des statuts de la société et rajout du nouvel article 15 afin de respecter les dispositions et de la Bourse de Luxembourg et de celle de Varsovie;

4. Approbation du 10 décembre comme nouvelle date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires et modification de l'article 14.2 des statuts de la Société;

5. Renumérotation des articles, des titres des statuts et des renvois suite au rajout du nouvel article 15 des statuts de la Société;

6. Divers.

IV. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau de l'assemblée générale, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés resteront pareillement annexées au présent procès-verbal après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

V Ainsi que cela apparaît sur la liste de présence, quarante-cinq millions dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix (45.017.290) actions sur un nombre total de soixante-dix-neuf millions six cent quatre-vingt-trois mille quatre cent dix (79.683.410) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

VI Que la présente assemblée, représentant plus de cinquante (50) pour cent du capital social, est régulièrement constituée qu'elle peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires prend connaissance du rapport du conseil d'administration de la Société par rapport à la création du capital autorisé et décide d'autoriser à nouveau le conseil d'administration de la Société à émettre le moment venu, comme spécifié ci-dessous jusqu'à trois millions deux cent sept mille huit cent deux (3.207.802) nouvelles actions sans désignation de valeur nominale, créant ainsi un capital social autorisé, excluant l'actuel capital social émis, de quatre-vingt-quatre mille sept cent cinq dollars US et soixante-neuf cents (USD 84.705,69) conformément à l'article 32 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Cette autorisation est limitée à une durée expirant immédiatement après la clôture de toute offre publique des actions de la société et en tout cas durant une période maximum de cinq (5) ans à compter de la publication du présent acte dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association du Luxembourg.

Sur présentation du rapport justificatif du conseil d'administration, conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide en outre que le conseil d'administration est autorisé à émettre ces nouvelles actions sans réserver de droits préférentiels de souscription aux actionnaires existants.

Une copie du rapport du conseil d'administration de la Société, mentionné ci-dessus restera annexé à ce procès-verbal.



Cette résolution a été adoptée à une majorité de  
39.277.244 votes pour et  
5.699.500 votes contre et  
40.546 abstentions.

#### *Seconde résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions cent quatre mille cent vingt dollars US et onze cents (USD 2.104.120,11) représenté par soixante-dix-neuf millions six cent quatre-vingt-trois mille quatre cent dix (79.683.410) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Le capital social autorisé, excluant le capital émis actuel, est fixé à quatre-vingt-quatre mille sept cent cinq US dollars et soixante-neuf cents (USD 84.705,69) représenté par trois millions deux cent sept mille huit cent deux (3.207.802) actions sans désignation de valeur nominale.

Pendant une période expirant immédiatement après la clôture de toute offre publique des actions de la Société, et dans tous les cas, limitée à cinq (5) ans à partir de la publication du présent acte dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le conseil d'administration sera et est par la présente autorisé à émettre des actions avec ou sans prime d'émission et à accorder des options portant sur la souscription d'actions dans la limite du capital social autorisé à certaines personnes et aux conditions qu'il jugera appropriées, et plus particulièrement à procéder à cette émission en supprimant ou limitant les droits préférentiels des actionnaires existants de souscrire les nouvelles Actions émises.»

Cette résolution a été adoptée à une majorité de  
42.777.244 votes pour et  
2.199.500 votes contre et  
40546 abstentions.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 9 des statuts de la Société et d'introduire un nouveau titre VI «Corporate governance» et un nouvel article 15.

L'article 9, le nouveau titre VI et le nouvel article 15 auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs plus les larges pour passer les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet de la société.

Tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. Le conseil d'administration pourra, notamment:

- une fois par an, préparer et présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires un rapport annuel sur l'état de la société;
- une fois par an, préparer et présenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires un rapport annuel sur l'évaluation de son activité après vérification de sa composition, organisation et de son efficacité en tant que corps collectif;
- étudier et donner son avis sur les sujets devant être résolus par l'assemblée générale des actionnaires;
- revoir la supervision des contrôles internes et de la fonction d'audit.

Le conseil d'administration peut payer des dividendes intérimaires, en conformité avec les exigences légales.

Avant de publier les comptes annuels de la Société, le conseil d'administration se réunira afin de vérifier les résultats, y compris des sujets liés à la politique générale et à la stratégie de la Société.

Nonobstant toute disposition contraire, tout contrat entre la société et une autre partie doit être à l'avance approuvé par le conseil d'administration, avec au moins un des administrateurs indépendants a s'être prononcé en faveur de cette décision. Les opérations effectuées dans le cours ordinaire des affaires habituelles, dans les conditions normales du marché avec des entités majoritairement détenues par la société ou avec d'autres entités n'ont pas besoin d'être approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cas d'un conflit d'intérêt d'un administrateur, étant entendu que le simple fait que l'administrateur soit l'administrateur d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêt, il doit informer le conseil d'administration de tout conflit d'intérêt existant ou potentiel et ne pourra pas prendre part au vote mais sera compté dans le quorum. Un administrateur ayant un conflit d'intérêt sur tout point porté à l'ordre du jour doit déclarer ce conflit d'intérêt au président avant que la réunion ne débute.

Tout administrateur ayant dans une transaction soumise pour approbation au conseil d'administration un intérêt personnel opposé à l'intérêt de la société, sera obligé d'informer le conseil et de faire enregistrer cette situation dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra pas prendre part à la réunion, mais il sera compté dans le quorum. A l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être fait sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel opposé à celui de la société.»

## «Titre VI. Corporate governance

### Art. 15.

15.1 Conformément à l'annexe II de la Commission Européenne de Recommandation du 15 février 2005 pour évaluer l'indépendance d'un administrateur de la Société, les administrateurs indépendants doivent remplir les critères suivants:

- Ne sont pas directeur exécutif (ou administrateur) de la Société ou d'une société affiliée, et n'ont pas occupé cette position durant les cinq dernières années;
- Ne sont pas des employés de la Société ou d'une société affiliée et n'ont pas occupé cette position durant les trois dernières années;
- Ne perçoivent pas et n'ont pas perçu de rémunération supplémentaire substantielle de la part de la Société ou d'une société affiliée, excepté une rémunération perçue en tant que réviseur d'entreprises;
- Ne sont pas ou ne représentent pas de quelque manière que ce soit un actionnaire stratégique détenant une participation de 10% ou davantage;
- N'ont pas ou n'ont pas eu une relation d'affaires significative durant le précédent exercice financier avec la Société ou une société affiliée, soit directement soit en tant qu'associé, actionnaire, administrateur ou cadre d'une société ayant cette relation;
- Ne sont pas ou n'ont pas été durant les trois dernières années, associé ou un employé ou un ancien réviseur de la présente Société ou d'une société affiliée;
- Ne sont pas des directeurs exécutifs (ou administrateurs) dans une autre société dans laquelle un directeur exécutif (ou administrateur) de la Société est un administrateur indépendant, et n'a pas d'autres relations significatives avec des directeurs exécutifs (ou administrateurs) de la Société en raison de positions détenues dans d'autres sociétés ou entreprises;
- N'ont pas fait partie du conseil d'administration ou du conseil de surveillance en tant qu'administrateurs indépendants (ou membre du conseil de surveillance) durant plus de 12 ans; et
- Ne font pas partie de la proche parenté d'un directeur exécutif ou d'un administrateur.

15.2 La Société adoptera un ensemble de règles relatives au comportement et aux obligations de notification par rapport aux transactions concernant les actions de la Société ou d'autres instruments financiers, effectuées pour compte propre par un plus grand nombre de personnes, y compris par les administrateurs, des personnes investies de responsabilités exécutives et des personnes ayant une étroite relation avec eux, tout comme toute autre personne liée par ces obligations. Jusqu'au moment où ces règles sont émises, tous les directeurs exécutifs qui sont membres du conseil d'administration et les administrateurs indépendants sont soumis aux règlements de la Bourse de Luxembourg et de Varsovie sur les délits d'initiés tels que modifiés de temps en temps.

15.3 Le conseil d'administration peut créer un Comité d'Audit distinct. Le Comité d'Audit sera composé d'au moins trois administrateurs indépendants dont au moins un ayant une expérience d'audit.

Les pouvoirs du Comité d'Audit comprendront:

- Aide à la surveillance de la fiabilité et de l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en examinant la pertinence et la cohérence des normes comptables appliquées par la société, y compris les critères de consolidation;
- Assistance dans la formulation d'une description des risques spécifiques à la Société tandis que le système respectif de contrôle des risques pour surveiller ces derniers est ultérieurement mis en place par les administrateurs exécutifs de la Société avec une identification et une communication adéquates au conseil d'administration;
- Faire des recommandations concernant le programme de travail de l'auditeur interne, si nécessaire, en outre recevoir des résumés périodiques de ses travaux.

Le Comité d'Audit peut inviter toute autre personne dont il juge la collaboration utile à participer à ses réunions et peut rencontrer toute personne en dehors de la présence de la direction.

Les membres du Comité d'Audit éliront un président parmi leurs membres. Après chaque réunion du Comité d'Audit, le président en fait rapport au conseil d'administration en identifiant les questions pour lesquelles il estime qu'une action ou une amélioration est nécessaire et en faisant des recommandations quant aux ajustements nécessaires dans son règlement d'ordre intérieur, si nécessaire.

L'on peut exiger de la part du Comité d'Audit qu'il évalue sa propre efficacité lors de la réunion précédant l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Les auditeurs internes et les réviseurs externes ont libre accès au Comité d'Audit et au conseil d'administration.

15.4 Le conseil d'administration peut créer un Comité distinct de Nomination et de Rémunération. Une fois par an, le conseil d'administration évaluera la nécessité de créer un Comité de Nomination distinct.

La fonction principale du Comité de Nomination et de Rémunération est d'assister le conseil d'administration dans la détermination de critères et de procédures de rémunération pour les administrateurs, d'examiner soigneusement toute rémunération des administrateurs et toute candidature visant une nomination ou un renouvellement de nomination au conseil d'administration.

Les membres du Comité de Nomination et de rémunération élira un président parmi ses membres.».

Cette résolution a été adoptée à une majorité de  
42.976.744 votes pour, et  
0 votes contre, et  
2.040.546 abstentions.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier le point 14.2 de l'article 14. des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **14.2.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg à l'endroit indiqué sur l'avis de convocation le 10 décembre à 15.00 heures.».

Cette résolution a été adoptée à une majorité de  
44.976.744 votes pour et  
0 votes contre et  
40.546 abstentions.

#### *Cinquième résolution*

Suite à la proposition du conseil, l'assemblée générale des actionnaires décide de procéder à la renumérotation des articles et des titres au sein des statuts de la Société suite aux rajouts d'un nouveau titre VI et du nouvel Article 15 dans les statuts de la Société.

Cette résolution a été adoptée à une majorité de  
44.976.744 votes pour et  
0 votes contre et  
40.546 abstentions.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire, est estimé à environ EUR 1.300,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. KREMER, R. VOVK, A. MBAPOU, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 05 décembre 2012. Relation: RED/2012/1655. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 11 décembre 2012.

M<sup>e</sup> Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012161103/459.

(120212815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**SVA Multihedge S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.571.

Le bilan au 31 mai 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce dépôt rectifie le dépôt L120196945 du 15 novembre 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SVA Multihedge S.C.A

Référence de publication: 2012164475/12.

(120216841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**TABB Packaging Solutions, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.094.

Les comptes annuels au 15/06/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/12/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012164495/12.

(120216485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Titios S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 93.670.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2012164507/11.

(120216990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 90.447.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.490.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg with its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B108490 and having a share capital of USD 90,447,500 (the Company) incorporated under Luxembourg law on 26 May 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - number 1085 of 24 October 2005. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 30 June 2010 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - number 1797 of 2 September 2010.

THERE APPEARED:

WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79018 being the holder of 904,475 shares (the Shareholder),

represented by Marine Baillet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy from the Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at USD 90,447,500 (ninety million four hundred and forty-seven thousand five hundred United States Dollars), divided into 904,475 (nine hundred four thousand four hundred and seventy-five) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

- 1) Waiver of the convening notice;
- 2) Amendment to the dates of the financial year of the Company;
- 3) Amendment to article 14 of the Articles in order to reflect the amendment under item (2) above; and
- 4) Miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholder represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance of the Meeting.

*Second resolution*

The Shareholder resolves to amend the dates of the financial year of the Company, as follows:

- 1) the financial year of the Company shall begin on the 1<sup>st</sup> of December rather than the 1<sup>st</sup> of January, and
- 2) the financial year of the Company shall close on the 30<sup>th</sup> of November of the next year.

The Shareholder resolves that the financial year of the Company that started on the 1<sup>st</sup> of January 2012 shall close on the 30<sup>th</sup> of November 2012 rather than on the 31<sup>st</sup> of December 2012.

*Third resolution*

The Shareholder resolves to amend and hereby amends article 14 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 14. Financial year.** The Company's financial year begins on 1 December and ends on 30 November of the following year."

*Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 1,300.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-sept novembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé de WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108490 et ayant un capital social de 90.447.500 EUR (la Société) constituée sous la loi Luxembourgeoise le 26 mai 2005 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C -numéro 1085 du 24 octobre. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois, et pour la dernière fois le 30 juin 2010 en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1797 du 2 septembre 2010.

A COMPARU:

WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, étant immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79018 et détenant 904.475 parts sociales (l'Associé);

ici représentée par Marine Baillet, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration de l'Associé, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de l'Associé et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à 90.447.500 USD (quatre-vingt dix millions quatre cent quarante-sept mille cinq cents dollars des Etats-Unis d'Amérique), divisé en 904.475 (neuf cent quatre mille quatre cent soixante-quinze) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification des dates de l'année sociale de la Société;
3. Modification de l'article 14 des Statuts en vue de refléter la modification sous le point 2. ci-dessus; et
4. Divers.

III. Que l'Associé a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé décide de modifier les dates de l'année sociale de la Société, comme suit:

- 1) l'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> décembre, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier, et
- 2) l'année sociale de la Société se termine le 30 novembre de l'année suivante.

L'Associé décide que l'année sociale de la Société qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2012 se termine le 30 novembre 2012 au lieu du 31 décembre 2012.

#### *Troisième résolution*

L'Associé décide de modifier l'article 14 des Statuts en vue de refléter la seconde résolution ci-dessous, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 14. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1 décembre et se termine le 30 novembre de l'année suivante."

#### *Estimation des coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence des présentes, sont estimés approximativement à EUR 1.300.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: M. BAILLET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2012. Relation: LAC/2012/57252. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160732/127.

(120211895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

### **Vingt-Quatre Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 82.213.

Je vous informe que j'ai décidé de démissionner de mon poste de commissaire de votre société VINGT-QUATRE INVESTISSEMENTS S.A. inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 82 213 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

BENOY KARTHEISER MANAGEMENT Sarl

Référence de publication: 2012164545/11.

(120216767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Vencorp Partners, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 106.852.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VENCORP PARTNERS SARL

B. JAVET / B. KOUATLY

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012164537/12.

(120217180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**BCW Trading, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 173.309.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth of November.

Before us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BCW GP, a Luxembourg private limited liability company (Société à responsabilité limitée), with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B under number 172038, here represented by Ms. Peggy Simon, employee with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 28, 2012.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.**

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Definitions.** The following words and expressions, whenever used in these Articles, shall have the following meanings:

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of shares to be redeemed and cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve (s) pursuant to the requirements of the Companies Act or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts, so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve)



CR = the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Companies Act or of the Articles;

"Cancellation Value Per Share" shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of shares to be repurchased and cancelled by the number of shares in issue in such class of shares;

"Class A Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class A shares of the Company;

"Class B Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class B shares of the Company;

"Class C Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class C shares of the Company;

"Class D Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class D shares of the Company;

"Class E Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class E shares of the Company;

"Class F Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class F shares of the Company;

"Class G Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class G shares of the Company;

"Class H Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class H shares of the Company;

"Class I Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class I shares of the Company;

"Class J Shareholder" means the Shareholders of the Company, which hold at any time Class J shares of the Company;

"Class A Shares" means Class A Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class B Shares" means Class B Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class C Shares" means Class C Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class D Shares" means Class D Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class E Shares" means Class E Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class F Shares" means Class F Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class G Shares" means Class G Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class H Shares" means Class H Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class I Shares" means Class I Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Class J Shares" means Class J Shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each in the share capital of the Company;

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company under Luxembourg GAAP as at the relevant Interim Account Date;

"Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a class of shares;

"Legal Reserve" has the meaning given to it in article 23; and

"Total Cancellation Amount" means the amount determined by the sole manager or by the board of managers, as the case may be, approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of shares unless otherwise resolved by the general meeting in the manner provided for an amendment of the Articles.

**Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out the trading and improvement of cut and polished diamonds as well as of raw diamonds.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5. Name.** The Company will have the name of "BCW Trading".

**Art. 6. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

## Chapter II. Capital, Shares.

**Art. 7. Subscribed Capital.** The share capital is set at twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand, five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The share capital may be composed of different classes of shares.

The rights and obligations attached to the shares of the Company shall be identical except to the extent otherwise provided by these Articles or by the Law. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meeting.

**Art. 8. Increase and Reduction of Capital.** The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued share capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 10; (ii) any increase in the share capital (a) shall be made proportionately to each class of shares then outstanding and (b) must result in each shareholder holding a proportionate part of each class of shares then outstanding; (iii) any subdivision of a class of shares into new classes of shares must result in each shareholder of the former undivided class of shares holding a proportionate part of each new subdivided class of shares; and (iv) any combination or aggregation of classes of shares into a new class of shares must result in each shareholder of the former classes of shares holding a proportionate part of the new, combined class of shares.

**Art. 9. Shares.** Each share, whatever its class, entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company except otherwise provided and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Without prejudice to the right of the Company to repurchase a whole class of its own shares followed by their immediate cancellation pursuant to Article 10, and notwithstanding any other provision herein, no shareholder shall sell or otherwise transfer its shares of any class to any person without concurrently selling or otherwise transferring to such person a proportionate interest in each other class of shares then held by the transferring shareholder. Any shareholder who subscribes to or otherwise acquires shares must acquire a proportionate amount of each class of shares issued and then outstanding.

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law. If the Company's share capital is composed of various share classes, the share capital of the Company may be reduced

through the repurchase and cancellation of a class of shares, in whole but not in part, as may be determined from time-to-time by the sole manager or by the board of managers, as the case may be, and approved by the general meeting, provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the class A shares. In the case of any repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in reverse alphabetical order (starting with class J shares). In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a whole class of shares (in the order provided for above), each such class of shares entitles the holders thereof to such portion of the Total Cancellation Amount, pro rata to their holding in such class of shares, as determined by the sole manager or by the board of managers, as the case may be, and approved by the general meeting with respect to the class of shares to be redeemed, and the holders of shares of the repurchased and cancelled class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class of shares held by them and cancelled.

**Art. 11. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

### Chapter III. Manager(s).

**Art. 12. Manager(s), Board of Managers.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

**Art. 13. Powers of the Manager(s).** In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

**Art. 14. Day-to-day Management.** The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

**Art. 15. Meetings of the Board of Managers.** The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

**Art. 16. Liability - Indemnification.** The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

**Art. 17. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

#### Chapter IV. Shareholder(s).

**Art. 18. General Meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

**Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 20. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

### Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

**Art. 21. Financial Year.** The Company's accounting year starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year.

**Art. 22. Adoption of Financial Statements.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23. Appropriation of Profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of the legal reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital (hereinafter the "Legal Reserve").

After allocation to the Legal Reserve, the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority, if the Company's share capital is composed of various share classes:

- First, the holders of class A shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the class A shares held by them, then,
- the holders of class B shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the class B shares held by them, then,
- the holders of class C shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the class C shares held by them, then,
- the holders of class D shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the class D shares held by them, then,
- the holders of class E shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the class E shares held by them, then,
- the holders of class F shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the class F shares held by them, then
- the holders of class G shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class G shares held by them, then
- the holders of class H shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the class H shares held by them, then
- the holders of class I shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class I shares, and finally,
- the holders of class J shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g., initially the class J shares) have been repurchased and cancelled in accordance with Article 10 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the class I shares).

**Art. 24. Interim Dividends.** Interim dividends may be distributed, at any time, in compliance with the rules set in Article 23, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;



- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

### **Chapter VI. Dissolution, Liquidation.**

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 23 hereof.

### **Chapter VII. Applicable Law.**

**Art. 26. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31<sup>st</sup>, 2013.

#### *Subscription - Payment*

All the twelve thousand, five hundred (12,500) shares have been subscribed by BCW GP, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand two hundred Euro (€ 1.200.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at three (3).

2. Appoint the following persons as Company's managers:

- Mr. Michael Bonke, born on March 3<sup>rd</sup>, 1954, in Erlangen, Germany, with professional address at Godehardstrasse 44, 94469 Deggendorf, Germany;

- Mr. Armando Cesa, born on September 20<sup>th</sup>, 1971, in Biella, Italy, with professional address at Via Repubblica 4, 13894 Gaglianico, Italy; and

- Mr. Bert Wilden, born on December 3<sup>rd</sup>, 1956, in Weiden in der Oberpfalz, Germany, with professional address at Hundsumkehr 5, 93047 Regensburg, Germany.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 9 rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le trente novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

BCW GP, une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 172038, représentée par Peggy Simon, employée, ayant son adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

**Art. 2. Définitions.** Les mots et expressions suivants, lorsqu'ils sont utilisés dans les présents Statuts, ont la signification suivante:

«Montant Disponible» signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (incluant les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés auraient droit aux distributions de dividendes conformément à ces Statuts, augmenté par (i) toutes les réserves librement distribuables (incluant, afin d'éviter tout doute, la réserve du compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant le montant de la diminution du capital et de la réduction de la Réserve Légale relative au rachat et à l'annulation d'une classe de parts sociales, mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées), et de (ii) toutes sommes devant être placées dans un compte de réserve conformément à la Loi ou à ces Statuts, chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires, afin que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par laquelle:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (incluant les bénéfices reportés)

P = toute réserve librement distribuable (incluant la réserve de compte de prime d'émission)

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relative à l'annulation d'une classe de parts sociales

L = les pertes (incluant les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être placées dans un compte de réserve conformément à la Loi ou à ces Statuts

«Valeur d'Annulation par Part Sociale» doit être calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation devant être appliqué à la classe de parts sociales devant être rachetée et annulée par le nombre de parts sociales émises dans cette classe de parts sociales;

«Associé de Classe A» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe A.

«Associé de Classe B» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe B.

«Associé de Classe C» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe C.

«Associé de Classe D» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe D.

«Associé de Classe E» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe E.

«Associé de Classe F» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe F.

«Associé de Classe G» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe G.

«Associé de Classe H» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe H.

«Associé de Classe I» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe I.

«Associé de Classe J» signifie tout Associé détenteur de parts sociales de Classe J.

«Parts sociales de Classe A» signifie les parts sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe B» signifie les parts sociales de Classe B d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe C» signifie les parts sociales de Classe C d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe D» signifie les parts sociales de Classe D d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe E» signifie les parts sociales de Classe E d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe F» signifie les parts sociales de Classe F d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.



«Parts sociales de Classe G» signifie les parts sociales de Classe G d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe H» signifie les parts sociales de Classe H d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe I» signifie les parts sociales de Classe I d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Parts sociales de Classe J» signifie les parts sociales de Classe J d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune dans le capital de la Société.

«Comptes Intérimaires» signifie les comptes intérimaires de la Société établis en vertu des PCGR luxembourgeois à la Date des Comptes Intérimaires;

«Date des Comptes Intérimaires» signifie la date n'excédant pas huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation d'une classe de parts sociales;

«Réserve Légale» a la signification donnée dans l'article 23; et

«Montant Total de l'Annulation» désigne le montant déterminé par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, approuvé par l'assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total de l'Annulation doit être inférieur ou égal à la totalité du Montant Disponible au moment de l'annulation de la classe de parts sociales sauf décision contraire de l'assemblée générale de la manière prévue pour une modification des Statuts.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir l'activité de commerce et d'amélioration de diamants taillés et polis ainsi que de diamants bruts.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5. Dénomination.** La Société a comme dénomination «BCW Trading».

**Art. 6. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

**Art. 7. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associées, ou pour être affecté à la réserve légale.

Le capital social peut être composé de différentes catégories de parts sociales.

Les droits et obligations attachés aux parts sociales de la Société sont identiques sauf stipulation contraire dans les Statuts ou dans la Loi. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

**Art. 8. Augmentation et Diminution du Capital Social.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts, à la condition que (i) toute réduction du capital social de la Société soit permise conformément aux procédures de rachat et d'annulation de l'Article 10; (ii) toute augmentation du capital social (a) doit être faite proportionnellement dans chaque classe de parts sociales en circulation et (b) doit se traduire pour chaque associé par la détention d'une partie proportionnelle de chaque classe de parts sociales en circulation; (iii) toute subdivision d'une classe de parts sociales en nouvelles classes de parts sociales doit se traduire pour chaque associé de l'ancienne classe de parts sociales indivise en une détention proportionnelle dans chaque nouvelle catégorie de parts sociales ainsi subdivisée, et (iv) toute combinaison ou regroupement de classes de parts sociales en une nouvelle classe de parts sociales doit se traduire pour chacun des associés des anciennes classes de parts sociales en une détention proportionnelle de la nouvelle classe de parts sociales ainsi combinée.

**Art. 9. Parts Sociales.** Chaque part sociale, indifféremment de sa classe, confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social sauf disposition contraire et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Sans préjudice du droit de la Société de racheter une classe entière de ses propres parts sociales suivi de leur annulation immédiate conformément à l'Article 10, et nonobstant toute autre disposition des présentes, aucun associé ne peut vendre ou autrement transférer ses parts sociales d'une classe à toute personne, sans en même temps vendre ou transférer à une telle personne une quote-part proportionnelle dans chaque classe de parts sociales alors détenues par l'associé cédant. Tout associé qui souscrit ou autrement acquiert des parts sociales doit acquérir un montant proportionnel de chaque classe de parts sociales émises et en circulation.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales. Si le capital social de la Société est composé de différentes classes de parts sociales, le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales, dans son entièreté, mais non en partie, tel que cela pourra être déterminé de temps en temps par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, et approuvé par l'assemblée générale, à condition toutefois que la Société ne puisse à aucun moment racheter et annuler les parts sociales de classe A. En cas de rachats ou d'annulations de classes de parts sociales, ces annulations et rachats seront fait par ordre alphabétique inversé (en débutant par les parts sociales de classe J).

Dans le cas d'une réduction de capital par le rachat et l'annulation entière d'une classe de parts sociales, les associés de la classe de parts sociales annulée auront droit à une fraction du Montant Total de l'Annulation, au prorata de leur détention dans cette classe de parts sociales, tel que déterminé par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, et approuvé par l'assemblée générale à l'égard de la classe de parts sociales devant être rachetées, et les détenteurs des parts sociales de la classe rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque part sociale de la classe détenue par eux et annulée.

**Art. 11. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### Chapitre III. Gérant(s).

**Art. 12. Gérants, Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

**Art. 13. Pouvoirs du/des Gérant(s).** Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

**Art. 14. Gestion Journalière.** Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

**Art. 15. Réunions du Conseil de Gérance.** Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devront être présents ou représentés.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Néanmoins, une décision ne pourra être prise par écrit seulement en présence de raisons exceptionnelles qui devront être expliquées dans le contenu même des résolutions.

**Art. 16. Responsabilité, Indemnisation.** Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e),

sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

**Art. 17. Conflit d'Intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Associé(s).

**Art. 18. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

**Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 20. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

#### Chapitre V. Année Sociale, Répartition.

**Art. 21. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 22. Approbation des Comptes Annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 23. Affectation des Résultats.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Il sera prélevé sur le bénéfice net cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social (ci-après la «Réserve Légale»).

Après dotation de la Réserve Légale, les associés détermineront comment le solde des bénéfices annuels nets sera employé en allouant tout ou partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à l'exercice suivant ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission aux associés.

Chaque année où la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, à partir des bénéfices nets et des réserves disponibles issues de bénéfices non distribués, incluant toute prime d'émission, le montant attribuable à cet effet sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant, si le capital social de la Société est composé de différentes classes de parts sociales:

- Tout d'abord, les détenteurs de parts sociales de classe A auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule soixante pour cent (0,60 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe A; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe B auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe B; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe C auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule cinquante pour cent (0,50 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe C; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe D auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe D; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe E auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule quarante pour cent (0,40 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe E; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe F auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe F; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe G auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule trente pour cent (0,30 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe G; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe H auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe H; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe I auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule vingt pour cent (0,20 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe I; et enfin,
- les détenteurs de parts sociales de classe J auront droit pour chaque année considérée au reste de toute distribution de dividendes.

Si l'entièreté de la dernière catégorie de parts sociales (par ordre alphabétique, par exemple les parts sociales de classe J) a été annulée à la suite de son remboursement, rachat ou autre au moment de la distribution, le reste de toute distribution de dividendes devra alors être attribué à la dernière classe de parts sociales la précédant dans l'ordre alphabétique inversé (par exemple, initialement, les parts sociales de classe I).

**Art. 24. Dividendes Intérimaires.** Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, conformément à l'article 23 des Statuts, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

#### **Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.**

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Le surplus résultant de la réalisation des actifs et le paiement du passif, sera partagé entre les associés de manière à parvenir sur une base globale au même résultat économique que les règles de répartition prévues pour les distributions de dividendes à l'Article 23 des Statuts.

#### **Chapitre VII. Loi Applicable.**

**Art. 26. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

### *Souscription - Libération*

Toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par BCW GP, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents Euros (€ 1.200.-).

### *Décisions de l'associé unique*

L'associé unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérants à trois (3).

2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- M. Michael Bonke, né le 3 mars 1954 à Erlangen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Godehardstrasse 44, 94469 Deggendorf, Allemagne;

- M. Armando Cesa, né le 20 septembre 1971 à Biella, Italie, ayant son adresse professionnelle à Via Repubblica 4, 13894 Gaglianico, Italie; et

- M. Bert Wilden, né le 3 décembre 1956 à Weiden in der Oberpfalz, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Hundsumkehr 5, 93047 Regensburg, Allemagne.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 9 rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 4 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2062. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160861/733.

(120212751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

### **XL (Services) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 82.525.

Suite à la clôture de la liquidation de XL (International) S.à r.l., associé unique de la Société, tenue en date du 14 décembre 2012, les 504 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

XL (Finance) S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, immatriculée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 82522 détient 504 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



XL (Services) S.à r.l.  
Patrick van Denzen  
Gérant B

Référence de publication: 2012164570/17.

(120216658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Vunderbuilt S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 109.261.

---

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012164552/12.

(120217178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Valuedrinks SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 78.252.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012164529/9.

(120216414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Luxpeak S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 160.147.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 7 décembre 2012*

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 7 décembre 2012 que:

1. Les associés ont décidé que les documents légaux et comptables de la Société seront conservés au siège social de Permira Luxembourg S.à r.l., au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour une durée d'au moins 5 ans;
2. Les associés ont décidé de clôturer la liquidation avec effet au 7 décembre 2012.

Séverine Michel

Mandataire

Référence de publication: 2012164622/16.

(120216996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**PACIFIC Transport INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 2, Am Broch.

R.C.S. Luxembourg B 71.530.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165281/9.

(120218368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Presidential Holdings Ferdinand II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.942.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165273/9.

(120217657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**P.D. & C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 118.681.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165256/9.

(120218494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**OMP International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165249/9.

(120217925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Office Partner SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3739 Dudelange, 32, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 159.060.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165247/9.

(120218224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Outlet Mall Sub Group Holding No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.754.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165244/9.

(120218640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**PC & Phone Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4030 Esch-sur-Alzette, 20, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 103.631.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165294/9.

(120218222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Blue Stone Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.620.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165668/9.

(120219198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Capale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 57.276.

Les comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165714/9.

(120219097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Capale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 57.276.

Les comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165715/9.

(120219098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Chronolux Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 97.781.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/12/2012*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de révoquer avec effet immédiat Monsieur Vincent Juprelle, demeurant à L4986 Sanem, 2a rue du Moulin, de son poste de Gérant Technique.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Gérant Unique de la SARL CHRONOLUX, Monsieur Antoine Cunha, employé, résident à L3670 Kayl, 66 route de Noertzange, avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2012165738/18.

(120219205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**CEODEUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 43.593.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165733/9.

(120219143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Capale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 57.276.

Les comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165716/9.

(120219099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1870 Luxembourg, 68, Kohlenberg.  
R.C.S. Luxembourg B 67.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165743/9.

(120219010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Consulta Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 100.989.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165748/9.

(120218908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Crallon, Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 87.415.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165752/9.

(120219453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**D.R.E.A.S. S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 127.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165761/9.

(120218997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Chariot-Lux Manutention, S.à r.l., en abrégé C.L.M. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 95.617.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2012165734/10.

(120219147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Coaching International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 65.225.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012165741/10.

(120219354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Colmet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 48.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012165742/10.

(120219011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Construction Royale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 31, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 54.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Windhof, le 18/12/2012.

Référence de publication: 2012165747/10.

(120218955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**CS Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 163.743.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012165754/14.

(120219014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Dos Santos Daniel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 20, rue de Nagem.

R.C.S. Luxembourg B 144.381.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165768/9.

(120219471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**DBZ European Real Estate (GP LuxCo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.035.

---

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165772/9.

(120219581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**DBZ European Real Estate (MainLuxCo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 140.038.

---

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165774/9.

(120219579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**DBZ European Real Estate (TopLuxCo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.036.

---

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165776/9.

(120219580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Depolux Works S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 2, Op Tomm.

R.C.S. Luxembourg B 148.553.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165789/9.

(120218766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Depolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 107.594.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012165788/9.

(120218767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---